



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL CARTE SCOLAIRE

Chartres le 24 mars 2020

Chers collègues,

Depuis le lundi 16 mars nos écoles sont fermées et nous sommes confinés à domicile. Depuis ce jour chacun d'entre nous se voit tiraillé entre le devoir de « continuité scolaire » qui demande un travail important et le maintien d'une vie familiale rendue difficile.

Alors que chacun est ainsi isolé face à cette situation, et que les équipes ne peuvent se réunir pour discuter de la situation de leur école et formuler leurs revendications, l'administration a proposé le maintien des opérations de carte scolaire par audioconférence dans un calendrier très resserré ne respectant les délais de rigueur dévolus à cette instance.

Vos trois organisations représentatives, **FSU, SE-Unsa et FNEC-FP-FO ont alors pris une position unitaire claire et se sont adressées d'une même voix à Madame la Dassen pour demander un moratoire sur les opérations de carte scolaire.** (Courrier unitaire du 20 mars joint)

À cette demande, le 23 mars, **l'administration** qui ne répond pas sur le moratoire, **entend imposer aux organisations un CT par échange de mails qui ne permet pas l'exercice de la démocratie représentative et du paritarisme auquel nous sommes tous attachés.** Dans le cas contraire l'administration entend « *adopter la carte scolaire de droit sans dialogue* ». Alors même que la loi Darmanin d'août 2019 supprime les CAPD mouvement, renvoyant chaque collègue à une défense individuelle, l'administration entend priver les écoles de leur droit à être représenté.

Ce mépris total de nos conditions de travail et de vie, de nos droits les plus élémentaires à être représentés et à défendre nos revendications n'est pas acceptable. C'est dans ce sens que **nos organisations, FSU, SE-Unsa et FNEC-FP-FO ont une nouvelle fois écrit d'une même voix à Madame la Dassen pour refuser que l'ensemble de la profession soit ainsi méprisé, et continuer de revendiquer un moratoire sur les opérations de cartes scolaires.** (Courrier unitaire du 24 mars joint)

Nos revendications sont claires :

- la mise en place d'un calendrier respectueux du paritarisme et qui prend en compte les problématiques actuelles liées à la crise sanitaire, laissant le temps aux écoles et à leurs équipes de pouvoir se concerter afin de faire remonter leurs arguments.
- la tenue en visioconférence dans le respect de la représentativité de toutes les réunions qui se tiendraient au sujet de la carte scolaire afin de permettre des débats et échanges.

Nous vous tiendrons informés de la suite des événements.